

COMMUNE DE BONDJOCK : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/R-CE/D-NK/CBONDJOCK/CIPM/21 DU 16 FEVRIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKONG KENI, DANS LA COMMUNE DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. (En procédure d'urgence)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégré de NKONG KENI, Arrondissement de BONDJOCK, Département du NYONG ET KELLE.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Lot 100 : TRAVAUX PREPARATOIRES
- Lot 200: TRAVAUX DE MACONNERIE ' ELEVATION
- Lot 300: CARPENTE ET COUVERTURE
- Lot 400 : MENUISIERIE METALLIQUE
- Lot 500 : MENUISIERIE BOIS
- Lot 700: ELECTRICITE

Lot 800 : PEINTURE ET REVETEMENT

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC des opérations à l'issue des études préalables est de Vingt Cinq millions de francs CFA (25 000 000).

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de Quatre (04) Mois.

5. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine de travaux de bâtiment et Travaux Publics.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget Public (BIP) du Ministère de la Santé Publique , exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la Commune de BONDJOCK dès publication du présent avis d'appel d'offres.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de la commune de BONDJOCK dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de BONDJOCK d'un montant non remboursables

de 50 000F (Cinquante mille francs) CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devront parvenir à la Mairie de la commune de BONDJOCK au plus tard le 11 MARS 2021 à 11 heures contre récépissé et devront porter la mention :

«DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 004 / AONO/R-CE/D-NK/CBONDJOCK/CIPM/21 DU 16 FEVRIER 2021
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE
DE NKONG KENI, DANS LA COMMUNE DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU
NYONG ET KELLE.**

(En procédure d'urgence)

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 500 000F (Cinq cent mille francs) CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être

impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de Trois (03) Mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 11 MARS 2021 à 12 heures précises par la Commission interne de Passation des Marchés placée auprès du Maire de BONDJOCK siégeant dans la salle de réunions de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Absence de la méthodologie dans l'offre technique ;
- Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence d'une pièce ou partie dans l'offre technique ou financière ;
- Modification des quantités dans le cadre du devis quantitatif et estimatif ;
- Absence d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h accordées par la commission compétente;
- l'absence de la caution de soumission ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 24/30 soit 80% éléments positifs (oui) ;

2- Critères essentiels

A-Présentation de l'offre 02 éléments

B – Références 07 éléments

C – Personnel d'encadrement 11 éléments

D – Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments

E – Matériel 04 éléments

F – Capacité Financière 01 élément.

NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en Trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPA0).

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la Commune de BONDJOCK, au numéro : 691 569 910

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou au numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 15 Février 2021

Le MAIRE

TON MANGUELE GABRIEL

COMMUNE DE YAOUNDE V : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AON0/CAY5/CIPM/ 2021 DU 12/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH AU QUARTIER NGOUSSO FACE HOTEL LE PARADIS (CARREFOUR CATALINA BAR); DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5ème, Maître d'Ouvrage lance, un Appel d'Offres National Ouvert, en vue de la construction d'un (01) forage équipé de pompe à motricité humaine au quartier Ngoussou face Hôtel le Paradis (carrefour Catalina BAR); dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V.

2. Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

- Installation du chantier
- Etude hydrogéologique et implantation du forage
- Foration et équipement du forage
- Aménagement de la superstructure et installation de la pompe
- Nettoyage, développement à l'air lift et essai de pompage
- Analyse et désinfection de l'eau
- Formation de quatre artisans réparateurs sanctionnée par un rapport

3. Délai de livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est fixé trois (03) mois à compter de la date de notification du démarrage des travaux.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national. La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le BIP MINADER Exercice 2021 (imputation : ** *** **), et financé à hauteur de Huit millions (8 000 000) de francs CFA.

6. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V, sise à côté de l'Hôpital de la Caisse.

7. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Mairie de Yaoundé V,

dès publication du présent Avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de Vingt-cinq mille (25.000) FCFA représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé V.

8. Remise des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel. Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 001/AONO/CAY5/CIPM/ 2021

DU 12/02/2021

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH A AU QUARTIER NGOUSSO FACE HOTEL LE PARADIS (carrefour Catalina BAR); DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Recevabilité des offres

7.1. Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 09/03/2021 à 13 heures précises.

7.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de 160 000 (cent soixante mille) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des

Offres.

7.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPA0).

7.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

7.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 09/03/2021 à 14 heures précises à la Mairie de Yaoundé V,

En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères essentiels suivant le système de notation binaire (oui/non).

1.1. Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

- Dossier Administratif incomplet ou non conforme ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou présence des pièces falsifiées

(le Maître d'Ouvrage et la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Dossier financier incomplet ;
- Absence d'un Atelier de forage dans le matériel ;
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels.
- Absence d'une Attestation et un rapport descriptif de visite du site cosignée par l'Ingénieur de la Mairie de Yaoundé V avec photos

2 Principaux critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Attestation de solvabilité de montant au moins égal à 10.000.000 de FCFA (oui/non) ;
- 2- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;
- 3- Références (avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années d'au moins deux (02) Marchés de travaux similaires ayant chacun un montant cumulé supérieur ou égal à 15.000.000 de FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux (oui ou non) ;
- 4- Méthodologie détaillée de mise en 'uvre des matériaux (oui/non) ;
- 5- La présentation de l'Offre : (sommaire, intercalaires en couleur, reliure) (oui/non) ;
- 6- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;

11.3. La qualification technique s'obtient après satisfaction des 70% des critères essentiels sus-listés. A défaut d'Offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure Offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

12. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire qualifié à la fois sur le plan administratif, technique et financier et dont l'Offre financière aura été évaluée la moins disant.

13. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du gestionnaire de crédit ou de l'ingénieur du Marché.

Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de République, chargé des Marchés Publics, avec copie au Président du Comité National de Lutte contre la Corruption (CONAC Tel : 651649194) et au Maire de Yaoundé V.

YAOUNDE le 12 Février 2021

Le MAIRE

BALA Augustin

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE YAOUNDE V : APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 003/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU 12/02/2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE : ESSOS (Makang Ma Mbock) – MFANDENA II (Derrière le stade)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaounde V, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation du tronçon de route : ESSOS (Makang Ma Mbock) – MFANDENA II (Derrière le stade)

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement/ Chaussée ;
- Assainissement / Drainage ;

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de Soixante millions quatre cent cinquante neuf mille sept cent cinquante (60 459 750) FCFA TTC

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux routiers. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINDDEVEL, exercice 2021, Imputation : ** *** **.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Yaounde V, dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Mairie de Yaounde V dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Mairie Yaoundé V d'une somme non remboursable de soixante quinze mille (75 000) F.CFA. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

10. Remise des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Yaoundé 5e, au plus tard le 09/03/2021 à 12 heures, heure locale sous enveloppe cachetée. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU

12/02/2021

**POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE
ROUTE : ESSOS (Makang Ma Mbock) – NFANDENA II (Derrière le
stade) (300ml)**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

11. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des finances ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO. Le montant est fixé un million deux cent dix mille (1 210 000) F CFA.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 09/03/2021 à 13 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la Salle des Actes de la Mairie de Yaounde V.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées par le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'Offre technique, aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

1 Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- Omission du Sous Détail d'un prix quantifié dans le Bordereau des Prix Unitaires ;
- Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures ;

- Absence de la capacité financière ' 50 000 000 FCFA ;
- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'analyse technique moins de 70% des critères essentiels ;
- Absence d'une Attestation et un rapport descriptif de visite du site cosignée par le
- Soumissionnaire et l'Ingénieur de la Mairie de Yaoundé V avec photos.

2 Critères essentiels de qualification

1 Références de l'entreprise dans les travaux routiers ———
20 /oui

2 Capacités techniques (Moyens humains et matériels) ———19
/oui

3 Déclaration sur l'honneur de non abandon ——— 01 /oui

4 Méthodologie d'exécution et Plan de travail ————— 05
/oui

TOTAL ——— / 45 /oui

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une Offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une Offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels et une Offre financière évaluée la moins-disant.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des Offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V.

Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques

devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de République, chargé des Marchés Publics, avec copie au Président du Comité National de Lutte contre la Corruption (CONAC Tel : 651649194) et au Maire de Yaoundé V.

YAOUNDE le 12 Février 2021

Le MAIRE

BALA Augustin

[Télécharger le DAO](#)

**PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET
AFAMBA : AVIS D'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN
PROCEDURE D'URGENCE
N° __01__ /AONO/J05/ CDPM /2021
DU __15/02/2021__ POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
REHABILITATION DU BÂTIMENT
SERVANT DES BUREAUX A LA
DELEGATION DEPARTEMENTALE DES**

TRAVAUX PUBLICS DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINTP, EXERCICE 2021 Le Préfet du Département de la Mefou et Afamba, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Mefou et Afamba, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux sus indiqués.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, Autorité Contractante, lance en un lot unique, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation du bâtiment servant des bureaux à la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Mefou et

Afamba pour le compte de l'exercice 2021 dans le Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter portent sur :

- Travaux préparatoires ;
- Charpente-Couverture 'Plafond;
- Menuiserie métallique et vitrerie;
- Electricité ;
- Revêtement;
- Peinture.

3. Délai de livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un lot unique comme suit :

- Lot unique: Réhabilitation de la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Mefou et Afamba
- Montant TTC : 20 000 000 F CFA
- Caution de soumission 2% : 400 000 FCFA

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINTP, Exercice 2021.

7. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Préfecture de Mfou.

8. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Préfecture de Mfou, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (recette de Finances de Mfou') d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir sous plis fermés à la Préfecture de Mfou au plus tard le _10/03/2021_ à 12 heures (heure locale) et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° __01__/AONO/J05/CDPM/2021 DU __15/02/2021__
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BÂTIMENT
SERVANT DES BUREAUX A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX
PUBLICS DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICE 2021 ».**
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1)

;

L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 2);

L'enveloppe C contenant l'Offre technique (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans

l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

10. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

- Lot : Unique
- Montant prévisionnel : 20 000 000 FCFA
- Montant de la Caution de soumission (2%) : 400 000 FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le _10/03/2021_ dès 13 heures précises dans la salle de Conférences de la Préfecture de

Mfou.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

-1ere étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;

-2ème étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres financières (volume 2) ;

-3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres techniques (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- N'avoir pas obtenu au moins un total de 72% des critères essentiels, soit 18 critères sur l'ensemble des 25 critères essentiels.
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié au niveau du BPU et du DQE

b) Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 25 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. La capacité financière de Quinze millions (15 000 000) FCFA pour le lot unique. '02 critères

2. Les références de l'Entreprise ————06 critères

3. Méthodologie d'exécution des travaux———03 critères

4. L'expérience du personnel d'encadrement ————— 03 critères

5. Le matériel et les équipements essentiels ————— 03

critères

6. Compréhension du projet ———- 05 critères

7. Présentation des Offres ——— 03 critères

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Préfecture de Mfou ou de la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Mefou et Afamba.

NOTA : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivant : 222 203 732/ 658 262 632 / 651 649 194 ».

YAOUNDE le 15 Février 2021

Le PRÉFET

KIN-NOU NANA THIERRY

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE YAOUNDE V : APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 002/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU 12/02/2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION EN BETON BITUMINEUX D'UN TRONCON DE ROUTE AU QUARTIER ESSOS (Appolo bar) – Montée Appolo long de 180 ml

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Yaounde V, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des TRAVAUX DE REHABILITATION EN BETON BITUMINEUX D'UN TRONCON DE ROUTE AU QUARTIER ESSOS (Appolo bar) – Montée Appolo long de 180 ml.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement/ Chaussée ;
- Assainissement / Drainage ;

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de Vingt sept millions (27 000 000) FCFA TTC

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux routiers. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINTP, exercice 2021, imputation : ** *** **.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Yaounde V, dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Mairie de Yaounde V dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé V d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) F.CFA. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

10. Remise des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Yaoundé V, au plus tard le 09/03/2021 à 12 heures, heure locale sous enveloppe cachetée. Elle devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU
12/02/2021
POUR L'EXÉCUTION TRAVAUX DE REHABILITATION EN BETON BITUMINEUX
D'UN TRONCON DE ROUTE AU QUARTIER ESSOS (Appolo bar) – Montée
Appolo long de 180 ml
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

11. Cautionnement provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des finances ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO. Le montant est fixé Cinq cent quarante mille (540 000) F CFA.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1)
;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).
Toutes les pièces constitutives des Offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives et des propositions techniques et financières, aura lieu le 09/03/2021 à 13 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la Salle des Actes de la Mairie de Yaounde V.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées par le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'Offre technique, aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

1 Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- Omission du Sous Détail d'un prix quantifié dans le Bordereau des Prix Unitaires ;
- Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative

- sous 48 heures ;
- Absence de la capacité financière ' 30 000 000 FCFA ;
 - Dossier ayant obtenu à l'issue de l'analyse technique moins de 70% des critères essentiels ;
 - Absence d'une Attestation et un rapport descriptif de visite du site cosignée par le
 - Soumissionnaire et l'Ingénieur de la Mairie de Yaoundé V avec photos.

2 Critères essentiels de qualification

- 1-Références de l'entreprise dans les travaux routiers——20 /oui
- 2- Capacités techniques (Moyens humains et matériels)——19 /oui
- 3- Déclaration sur l'honneur de non abandon—— 01 /oui
- 4- Méthodologie d'exécution et Plan de travail —— 05 /oui
- TOTAL ——/ 45 /oui

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une Offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels et une Offre financière évaluée la moins-disant.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des Offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V.

Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques

devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics, avec copie au Président du Comité National de Lutte contre la Corruption (CONAC , tél. : 651 64 91 94).

YAOUNDE le 12 Février 2021

Le MAIRE

BALA Augustin

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE BERTOUA 2E : AVIS
DE CONSULTATION POUR UNE
DEMANDE DE COTATION
N° 01/DC/CBTA
2/M/CIPM/SG/ST/2021 DU 10
FEVRIER 2021 RELATIF A
L'ACQUISITION DES MATERIELS
ET FOURNITURES POUR LA MISE
EN OEUVRE DES ACTIVITES
D'HYGIENE ET ASSAINISSEMENT
DANS LE CADRE DE LA LUTTE**

CONTRE LE CORONAVIRUS DANS L'ARRONDISSEMENT DE BERTOUA 2ème

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de la gestion de la cote part du financement alloué à la Commune de Bertoua 2ème pour la lutte contre le coronavirus, le Maire de la Commune de Bertoua 2ème, Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'acquisition des matériels et fournitures pour la mise en oeuvre des activités d'hygiène et assainissement dans le cadre de la lutte contre le CORONAVIRUS.

2. Consistance des prestation

Dans le cadre de la gestion de la cote part du financement alloué à la Commune de Bertoua 2ème pour la lutte contre le coronavirus, le Maire de la Commune de Bertoua 2ème, Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'acquisition des matériels et fournitures pour la mise en oeuvre des activités d'hygiène et assainissement dans le cadre de la lutte contre le CORONAVIRUS.

3. Coût prévisionnel

Montant prévisionnel = 11 666 666 (Onze millions six-cents-soixante-six mille six-cents-soixante-six) FCFA TTC ;

4. Délai de livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de soixante (60) jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service d'effectuer la livraison.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes

entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, sont financées par le Budget du Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la lutte contre le Coronavirus dans les Communes.

7. Consultation du dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Chef Service Technique de la Commune de Bertoua 2ème.

8. Acquisition du dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables auprès du Chef Service Technique de la Commune de Bertoua 2ème contre présentation d'une quittance de versement à la recette Municipale de la Commune de Bertoua 2ème, d'une somme non remboursable de Vingt mille (20 000) francs CFA.

9. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaire dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, seront remises sous pli fermé au plus tard le 18 MARS 2021 à 11 heure précises auprès du Chef Service Technique de la Commune de Bertoua 2ème et devront porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CBTA
2/M/CIPM/SG/ST/2020 DU 10 février 2021 RELATIF A L'ACQUISITION
DES MATERIELS ET FOURNITURES POUR LA MISE EN OEUVRE DES
ACTIVITES D'HYGIENE ET ASSAINISSEMENT DANS LE CADRE DE LA
LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS DANS L'ARRONDISSEMENT DE BERTOUA
2ème « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission ayant une durée de

validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances, d'un montant de : Deux-cent-trente-cinq mille (235 000) francs CFA. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence d'une pièce administrative dans un délai d'au plus 48 heures. Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

11. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission ayant une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances, d'un montant de : Deux-cent-trente-cinq mille (235 000) francs CFA. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence d'une pièce administrative dans un délai d'au plus 48 heures. Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis aura lieu le 18 MARS 2021 à 12 heures par la Commission Interne de passation des Marchés Publics de la Commune de Bertoua 2ème, en présence des soumissionnaires ou

de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, dans la salle des Délibérations de ladite Commune.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

10.1. Critères éliminatoires :

Pièces administratives

- Absence d'une pièce administrative dans un délai d'au plus 48 heures ;
- Pièce falsifiée ou scannée ;
- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission.

Offres technique

- Pièce falsifiée ;
- N'avoir pas réuni au minimum 70% de critères de qualification

Offre financière

- Absence d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière définie dans le Règlement de la Consultation ;

10.2. Critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatifs sur

1. Chiffre d'affaire——oui/non

2. La solvabilité financière (Attestation de solvabilité financière délivrée par un établissement financier agréé par le MINFI)——- oui/non

3. La conformité des prestations proposées conformément aux Termes De Référence (TDR paraphés à chaque pages, signés et

RADIOPROTECTION : AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/ANRP/CIPM/2021 DU 15 FEVRIER 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DES SERVICES INTERNET A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection lance un Avis de Consultation relatif à la fourniture des services internet au siège de l'ANRP, en un lot unique.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation, sont définies dans les spécifications techniques annexées au dossier de consultation.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de quatorze millions (14 000 000) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution est fixé à onze (11) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux

entreprises Camerounaises, exerçant dans le domaine de la fourniture des services internet.

6. Financement

Les prestations, objets de la présente consultation, sont financées par le Budget de fonctionnement de l'ANRP, exercice 2021, sur la ligne d'imputation 612001.

7. Acquisition du dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à l'ANRP, Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine, BP 33732, téléphone 222 203 371, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement dans le compte spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC, de la somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA.

8. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir au Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine de l'ANRP, BP 33732, téléphone 222 203 371, au plus tard le 09 mars 2021 à 11 heures et devra porter la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/ANRP/CIPM/2021 DU 15 FEVRIER 2021 RELATIVE A LA
FOURNITURE DES SERVICES INTERNET A L'AGENCE NATIONALE DE
RADIOPROTECTION»**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de deux cent quatre-vingt mille (280 000) francs CFA établie par un organisme financier agréé par le Ministère des Finances.

La caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

10. Ouverture des plis

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier

administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis de consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

L'ouverture de plis se fera en une fois le 09 mars 2021 à 12 heures par la par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de l'ANRP.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

Première étape : vérification de la conformité des pièces administratives de chaque soumissionnaire ;

Deuxième étape : évaluation technique des offres administrativement conformes ;

Troisième étape : analyse des propositions financières des soumissionnaires dont les offres ont été reconnues techniquement et administrativement conformes.

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis

(article 92 du Code des Marchés Publics) ;

– Non-conformité aux spécifications techniques du dossier de consultation.

12. Attribution

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre de prix la moins disante sera retenu.

Conformité des offres

Toute offre non-conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre- vingt dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP), Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine (SBMP), BP 33732 Yaoundé, téléphone : 222 203 371, fax : 222 203 370, e-mail : officialmail@anrp.cm.

YAOUNDE le 15 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIMO AUGUSTIN

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE D'AKOEMAN : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 001/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2021
DU 15/02/2021 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE CINQ (05)
FORAGES EQUIPES DE POMPES A
MOTRICITE HUMAINE DANS
CERTAINES LOCALITES DE LA
COMMUNE D'AKOEMAN,
DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O
' REGION DU CENTRE ' EN UN
(01) LOT.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akoéman, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de cinq (05) forages équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités de la commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o ' Région du Centre ' en deux (02) lots selon l'allotissement ci-après:

| N° Lot | Localité | Nbre de forages | Département | Arrondissement | Montant prévisionnel En f CFA |
|--------------|---------------------------|-----------------|---------------|----------------|----------------------------------|
| | ZAMDA | 01 | NYONG ET SO'O | AKOEMAN | 8 500 000 |
| | NGON (lieu-dit chapelle), | 01 | | | 8 500 000 |
| | NKOLMEYOS | 01 | | | 8 500 000 |
| | NYEP CHEFFERIE | 01 | | | 8 500 000 |
| | AKOEMAN CENTRE | 01 | | | 8 500 000 |
| TOTAL | | 05 | | | 42 500 000 |

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Les études géophysiques et d'implantation des forages;
- L'implantation des forages ;
- L'installation du chantier, y compris l'améné et repli de tous le matériel nécessaire pour la foration ;
- Les travaux de foration et d'équipements de PMH ;
- Le Développement, pompage et essais de débits ;
- Les travaux de superstructure : dalle légèrement inclinée en Béton armé, rigoles périphériques autour du socle de la dalle, anti-bourbier à la périphérie, analyse physico-chimiques;
- La murette de clôture en agglos de 15 x 20 x 40 crépis ;
- Animation et mise en place du Comité de Gestion de l'ouvrage + formation de deux artisans réparateurs de la pompe.
- Un trousseau de clé de dépannage.

3. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (4) mois.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou groupement d'entreprise de droit Camerounais spécialisées dans le domaine des travaux hydrauliques.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par

le Budget d'investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021, MINDDEVEL.

6. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Akoeman Département du Nyong et So'o, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de AKOEMAN sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'Akoeman d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remise des offres

Chaque offres rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) Original et six (06) Copies marqués comme telles devra parvenir au Service des affaires Générales de la Commune d'Akoéman Département du Nyong et So'o au plus tard le 19/03/2021 à 14 heures locales et porter la mention :

**Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2021
DU 15/02/2021 en procédure d'urgence pour les travaux de
construction de cinq (05) forages équipés de pompes à
motricité humaine dans certaines localités de la Commune
d'Akoeman, Département du Nyong et So'o ' Région du Centre '
en un (01) lot.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Cautionnement provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le ministre en charge des Finances et d'un montant égal à huit cent cinquante mille (850 000) francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard

trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres. En l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, l'offre sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune d'Akoeman le 19/03/2021 à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires.

a) Dossier administratif

- ° Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 h (sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa9) du code des marchés;
- ° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

- ° N'avoir pas achevé ou abandonné des marchés publics au cours des trois dernières années;

- ° Note technique inférieure à 80 % ;
- ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- ° Absence de l'attestation de l'ordre pour les Ingénieurs de Génie Civil
- ° Non possession en propre ou en location d'au moins un atelier complet pour foration

c) Offre financière

- ° Offre financière incomplète
- ° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;
- ° Sous détail des prix unitaires incomplet à plus de 10% du nombre total des sous détails des prix unitaires

Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le chiffre d'affaires (oui/non) ;
- Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;
- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;
- L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;
- L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant

quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Akoeman au Service des Affaires Générales.

Contre toute corruption.

Pour toute tentative de corruption ou de mauvaise pratique, bien vouloir la CONAC au numéro VERT 1517.

YAOUNDE le 15 Février 2021

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE D'AKOEMAN : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2021 DU 10/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE D'AKOEMAN PAR DIX (10)

LAMPADAIRES SOLAIRES, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O ' REGION DU CENTRE.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akoéman, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'éclairage public de la ville d'Akoeman par dix (10) lampadaires solaires, Département du Nyong et So'o ' Région du Centre

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Travaux préparatoires et installations de chantier ;
- Travaux de fondation et maçonneries (fouilles et massifs en béton armé) ;
- Fourniture et pose de panneaux photovoltaïques ;
- Fourniture et pose des batteries ;
- Fourniture et pose de régulateur de charge MPPT intégrant détecteur crépusculaire ;
- Fourniture et pose de lampes LED ;
- Installation des terres ;
- Fourniture et pose de candélabres avec cross ;
- Fourniture et pose de loges batterie et supports modules.

3. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou groupement d'entreprise de droit Camerounais spécialisées dans le domaine

des travaux d'électrification rurale.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021, MINDDEVEL.

6. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Akoeman Département du Nyong et So'o, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de AKOEMAN sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'Akoeman d'une somme non remboursable de vingt mille (15 000) Francs CFA représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remise des offres

Chaque offres rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) Original et six (06) Copies marqués comme telles devra parvenir au Service des affaires Générales de la Commune d'Akoéman Département du Nyong et So'o au plus tard le 19/03/2021 à 14 heures locales et porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert

N°002/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2021 DU 15/02/2021 en procédure d'urgence pour les travaux d'éclairage public de la ville d'Akoeman par dix (10) lampadaires solaires, Département du Nyong et So'o ' Région du Centre ' .

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Cautionnement provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le ministre en charge des Finances et d'un montant égal à deux

cent trente-cinq mille (235 000) francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres. En l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, l'offre sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune d'Akoeman le 19/03/2021 à 15heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires.

a) Dossier administratif

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 h (sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa9) du code des marchés;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

- Note technique inférieure à 80 % ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de l'attestation de l'ordre pour les Ingénieurs de Génie Civil
- Non possession en propre ou en location d'au moins un camion Grue/Yap.

c) Offre financière

- Offre financière incomplète
- Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;

Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le chiffre d'affaires (oui/non) ;
- Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;
- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;
- L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;
- L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant

quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Akoemanau Service des Affaires Générales.

Contre toute corruption.

Pour toute tentative de corruption ou de mauvaise pratique, bien vouloir la CONAC au numéro VERT 1517.

YAOUNDE le 15 Février 2021

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE KOBDOMBO : AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°009/AONO/C-
KBDO/SG/CIPM/2021 DU 10
FEVRIER 2021, POUR LES
TRAVAUX DE REHABILITATION DU
MARCHE DE KOBDOMBO (Procédure
d'urgence)**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2021, le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, comprenant un lot unique, pour l'exécution des travaux de réhabilitation du marché de Kobdombo. BIP MINDDEVEL, tels qu'ils sont définis ci-après :

LOT 1: Réhabilitation du marché de Kobdombo

- COMMUNE DE : KOBDOMBO

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- La charpente et couverture ;
- Les menuiseries ;
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Etc.

3. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de Quatre (04) mois.

4. Allotissement

Le dossier est constitué d'Un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les

informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice 2021 des Ministères ci-après, sur les lignes d'imputation budgétaire suivantes :

LOT 1: Réhabilitation du marché de Kobdombo

- MONTANT (F CFA) : 24 100 000
- MINISTERE: MINDDEVEL
- IMPUTATION : 55 27 351 01 6411 03 2811

7. Consultation du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, téléphone : , BP : – KBDO dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de QUARANTE CINQ MILLE (45.000) FCFA représentant les frais d'acquisition du DAO, payable à la Recette Municipale de KOBDOMBO.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés au plus tard le 11 mars 2021 à 11 Heures et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-
KBD0/SG/CIPM/2021 10 FEVRIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DU MARCHE DE KOBDOMBO
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Cautionnement provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant : QUATRE CENT QUATRE VINGT DEUX MILLE (482.000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet') conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu le 11 mars 2021 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kobdombo (CIPM). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance

d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

1.1- Pièces administratives

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Dossier incomplet ou pièces non conformes à justifier dans les 48 heures;
- c) Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

1.2 – Offre technique

- a) Entreprise n'ayant pas abandonné ou exécuté hors délai au cours des trois (03) dernières années et aussi celle figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. LC du 25/01/17 du MINMAP) ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non satisfaction, au moins, de 70% des critères essentiels ;

1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;

- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de 11 critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 06 critères ;
- b) Le matériel de chantier à mobiliser sur 03 critères ;
- c) La méthodologie d'exécution sur 01 critère ;
- d) LA référence de l'entreprise sur 01 critère.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée de validité des offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune de Kobdombo.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 10 Février 2021

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

[Télécharger le DAO](#)